

DECRET 2004-802 du 29 juillet 2004  
 relatif aux parties IV et V Professions de santé (Parties Réglementaires)  
 du **Code de Santé Publique**  
**Livre III Auxiliaires médicaux.**  
 Titre 1<sup>er</sup> : Profession d'infirmier ou d'infirmière  
 Chapitre 1<sup>er</sup> : Exercice de la profession  
 Section 1 : **Actes professionnels**

Article 4311-1 : Champ des soins infirmiers : Définition de l'exercice professionnel

- Analyse
- Organisation
- Réalisation des soins infirmiers
- Evaluation
- Contribution au RDD cliniques et épidémiologiques
- Participation à des actions de prévention, de dépistage, de formation, d'éducation à la santé.
- Respect des règles professionnelles et du secret professionnel
- Relations avec les professionnels de santé, du secteur social, médico social et du secteur éducatif.

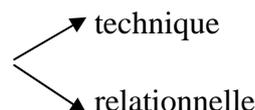
Définition de l'exercice professionnel :  
Champ des SI

Article 4311-2 : Dimensions des soins infirmiers :

Les soins infirmiers :

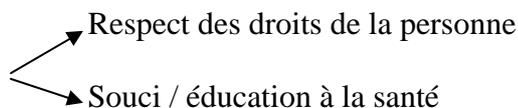
- Préventifs
- Curatifs
- Palliatifs

intègrent la Qualité des soins



Tient compte de l'évolution des sciences et des techniques.

Objets des soins infirmiers :



tiennent compte de la personnalité :

Dans ses composantes :

- physiologique,
- psychologique,
- économique,
- sociale
- culturelle.

Objets des soins infirmiers

1/ Protéger, maintenir, restaurer, promouvoir la santé : { physique  
mentale

ou l'autonomie des fonctions vitales :  $\left\{ \begin{array}{l} \text{physiques} \\ \text{psychiques} \end{array} \right.$

Le but : Maintenir, insertion ou réinsertion dans le cadre familial et social.

2/ Concourir au recueil d'informations avec les autres professionnels de santé (aide au diagnostic, évaluer l'effet des prescriptions).

3/ Participer à l'évaluation du degré de dépendance des personnes.

4/ Contribuer à la mise en oeuvre des traitements (surveillance clinique, application de protocoles médicaux).

5/ Participer à la :

- prévention
  - évaluation
  - soulagement
  - accompagnement des personnes en fin de vie et de leur entourage, soins palliatifs
- $\left\{ \begin{array}{l} \text{de la douleur} \\ \text{de la détresse} \end{array} \right. \left| \begin{array}{l} \text{physique} \\ \text{psychique} \end{array} \right. \text{ des personnes}$

#### Article 4311-3 : Relèvent du rôle propre infirmier : Définition du rôle propre

Définition du rôle propre

Fonctions entretien, continuité de la vie.

But : Compenser partiellement ou totalement un manque, une diminution d'autonomie d'un groupe ou d'une personne.

L'infirmier a compétence pour prendre des initiatives et accomplir les soins : (listés dans l'article 5)

- Identifie les besoins,
  - Pose des diagnostics infirmiers,
  - Des objectifs,
  - Des actions,
  - Evaluation.
- $\left. \begin{array}{l} \text{« Démarche de soins infirmiers »} \\ \text{Raisonnement diagnostique infirmier} \end{array} \right\}$
- Peut élaborer, avec participation en équipe, des protocoles de soins infirmiers.
  - L'infirmier est chargé de la conception, de l'utilisation, de la gestion de dossier de soins infirmier.

#### Article 4311-4 : Champ d'application du rôle propre : Notions de collaboration, encadrement, responsabilités sur protocole.

Collaboration  
Encadrement  
Responsabilité

Dans les établissements de santé  
ou  
Dans un service de soins à domicile à caractère social, médico-social.

L'infirmier collabore avec les aides soignants, les auxiliaires de puériculture, les aides médico-psychologiques sous sa responsabilité, dans les limites de leurs qualifications reconnue par leur formation

Possibilité d'établir des protocoles de soins infirmiers en vue de cette collaboration.

Article 4311-5 : Dans le cadre de son rôle propre... : Liste des actes.

Liste des actes  
relevant du  
rôle propre

- Accomplit des actes
- Dispense des soins

But : - Identifier les risques  
- Assurer le confort des personnes, de l'environnement  
          | la sécurité  
- Information des personnes et de leur entourage.

Quelques exemples :

- Hygiène, préparation pré-opératoire
- Alimentation, élimination,
- Aide à la prise des traitements non injectables (vérification de la prise, surveillance de effets, éducation du patient).
- Installation, confort,
- Aide à la mobilisation,
- Sommeil,
- Aspiration, ventilation, défibrillation,
- Observations, prises des constantes,
- Réalisation, surveillance des pansements,
- Prévention des complications de décubitus,
- Surveillance des cathéters, sondes drains,
- Participation à la désinfection, à la stérilisation,
- Recueil des données biologiques à la lecture instantanée,
- Entretien d'accueil,
- Aide et soutien psychologique,
- Actes spécifiques en santé mentale.
- Dépistage de la maltraitance

Article 4311-6 : Soins en santé mentale

Complément et spécificité du rôle infirmier en santé mentale et psychiatrie

Article 4311-7 : Soins sur prescription médicale (sauf urgence), écrite, qualitative, quantitative, datée, signée, ou protocole écrit, qualitatif, quantitatif, écrit daté et signé par un médecin

Soins sur  
prescription

Liste des actes.

Quelques exemples :

- Injections, scarifications, perfusions, vaccinations,
- Pose de cathéters courts,

- Surveillances des cathéters centraux, des injections, sauf la première,
- Compte rendu au dossier de soins infirmier,
- Administration des médicaments,
- Pansements médicamenteux,
- Pose de bandage de contention,
- Pose de sondes gastrique, vésicale, rectale, oxygène,
- ECG, EEG, PEA,
- Prise de sang,
- Soins de surveillance lors de transport sanitaire entre établissement
- Entretien individuel, utilisation en équipe pluridisciplinaire, des techniques de médiations thérapeutiques et psychothérapeutiques
- Mise en œuvre des engagements thérapeutiques, et protocole d'isolement, entre médecin, infirmier et patient

Article 4311-8 : Soins : Traitement de la douleur

TTT de la douleur

Habilité à entreprendre et adapter les traitements antalgiques sur protocoles pré-établis, écrits, datés, signés par le médecin.

Ces protocoles sont inclus dans le dossier de soins du patient.

Article 4311-9 : Actes sur prescription médicale écrite, qualitative, quantitative, datée, signée, à condition qu'un médecin puisse intervenir à tout moment

Liste des actes

Actes à condition qu'un médecin puisse intervenir

Quelques exemples :

- Injection, perfusion de produits humains avec contrôle ultime
- Injection, perfusion dans les cathéters périduraux, intrathécaux, sauf la première injection
- Préparation, utilisation, surveillance d'une circulation extracorporelle
- Surveillance post-opératoire
- Pose d'immobilisation...

Article 4311-10 : Participation de l'infirmier, lors de la réalisation d'actes médicaux

(fait par le médecin) Liste des actes

Participation de l'IDE

Quelques exemples :

- Premier sondage chez l'homme
- Réalisation d'EEG, d'ECG, avec effort ou médicaments,
- Transport sanitaire, SAMU, ou transfert SAMU,
- Sismothérapie, insulinothérapie,
- Pose d'immobilisation avec réduction...

Article 4311-11 : Missions des IBODE ou en formation en priorité : Reconnaissance de la spécificité IBODE ;

Liste des actes

Reconnaissance  
spécificité IBODE

Quelques exemples :

- Gestion des risques opératoires (activité, environnement)
- Démarche de soin individualisée au bloc
- Organisation et coordination des soins infirmiers en salle d'intervention
- Traçabilité au bloc
- Participation aux procédures de désinfection et stérilisation au bloc

En per-opératoire, exerce des activités de circulant, d'instrumentiste, d'aide opératoire.

Lieux d'exercice : Tous les services avec réalisation d'actes invasifs et les services d'hygiène.

Article 4311-12 : Missions des IADE, à condition qu'un médecin réanimateur puisse intervenir à tout moment et sur protocole pré-établi.

Liste des actes

Actes spécifiques  
IADE

Quelques exemples :

- Anesthésies, générale et loco régionale
- Réanimation per-opératoire
- Actes anesthésiques en salle post-interventionnelle, et prise en charge de la douleur post opératoire
- Transports sanitaires en priorité IADE,
- IADE en formation si IADE diplômé présent

Article 4311-13 : Missions des puéricultrices ou en formation en priorité. : Reconnaissance de la spécificité puéricultrice

Liste des actes

Reconnaissance  
spécificité Puéricultrice

Quelques exemples :

- Développement des enfants,
- Régime des nourrissons,
- Prévention, dépistage précoce, inadaptations des handicaps,
- Soins du nouveau né en réanimation et incubateur.

Article 4311-14 : En l'absence du médecin, en cas d'urgence :

En cas d'urgence

- Mise en œuvre des protocoles d'urgence ou de détresse psychologique, avec compte rendu écrit au médecin, annexé au dossier du patient.
- Hors protocole, l'infirmier décide des gestes et oriente la personne

Article 4311-15 : Les autres missions de l'infirmière dans les différents secteurs d'activités, y compris les réseaux.

Les autres missions  
de l'IDE

- Formation initiale, continue, encadrement ?
- Formation éducation, prévention, dépistage en santé primaire et communautaire,
- Dépistage, prévention, éducation, hygiène, des MST, des maladies professionnelles, endémiques, des conduites addictives,
- Education à la sexualité,
- Participation à des actions de santé publique,
- Recherche en soins infirmiers, pluridisciplinaire
- Actions de secours, catastrophe, aide humanitaire.

# DIFFERENTS TYPES DE SOINS INFIRMIERS

## Code de Santé Publique

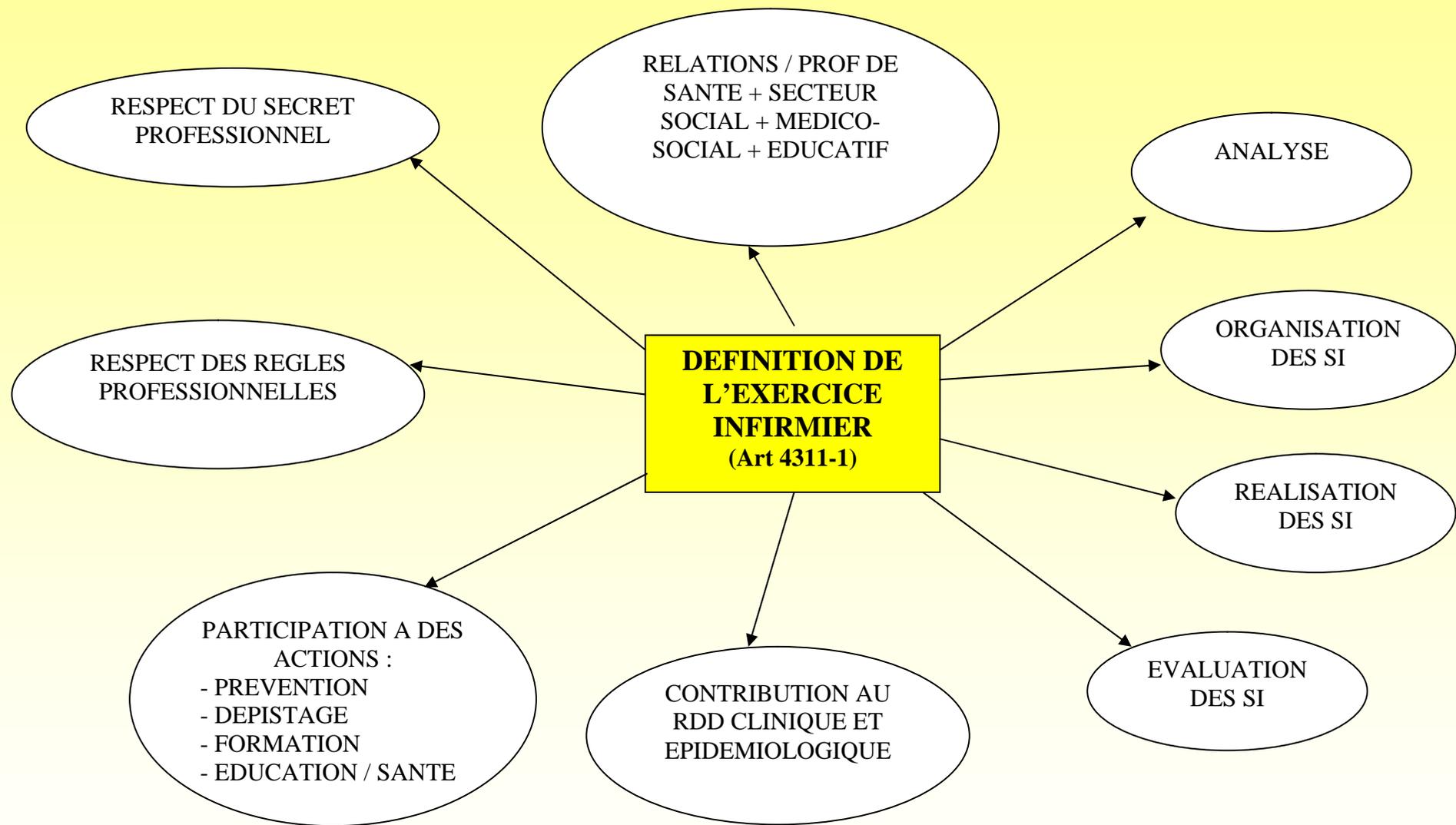
### Livre III Auxiliaires médicaux.

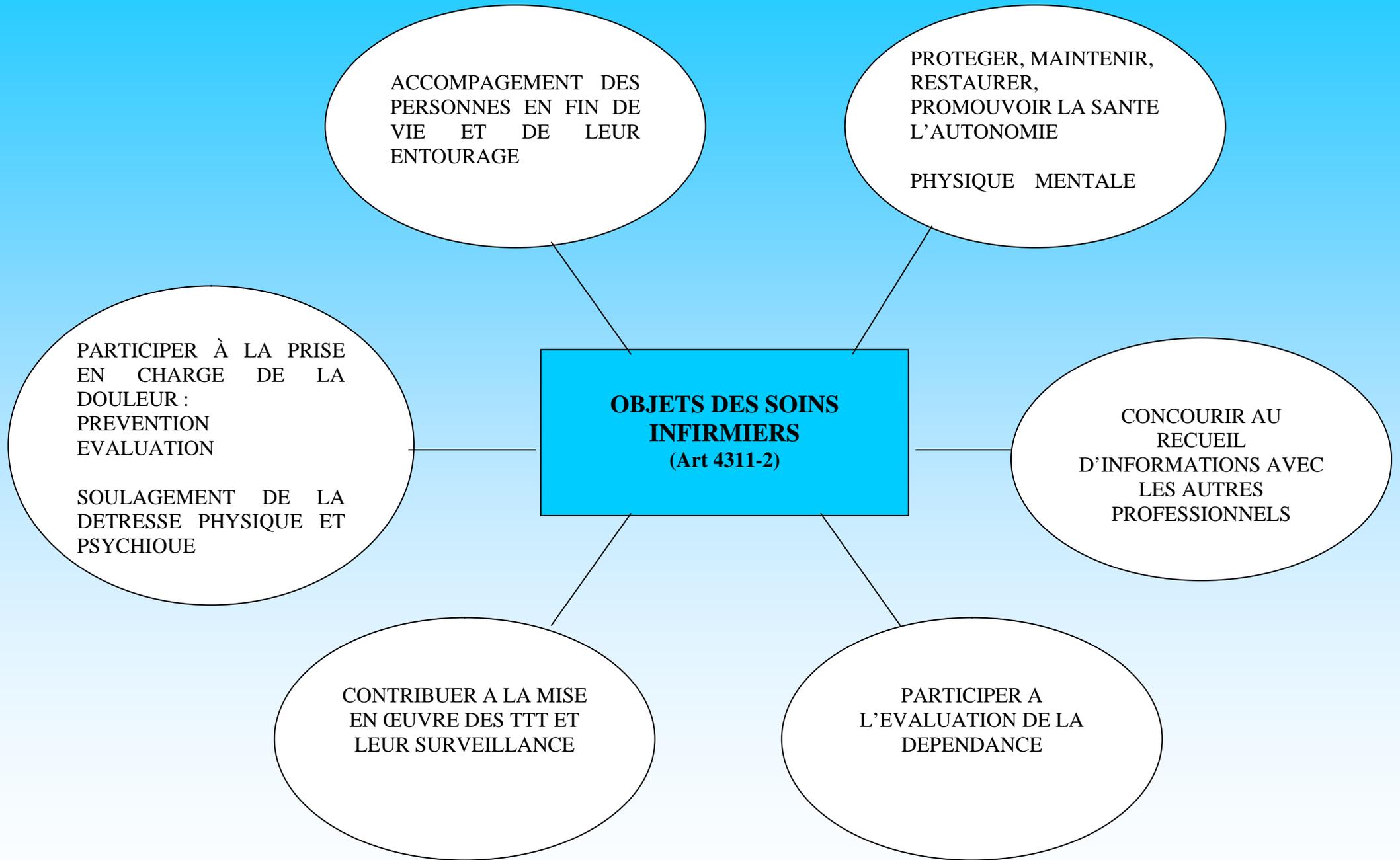
Titre 1<sup>er</sup> : Profession d'infirmier ou d'infirmière

Chapitre 1<sup>er</sup> : Exercice de la profession

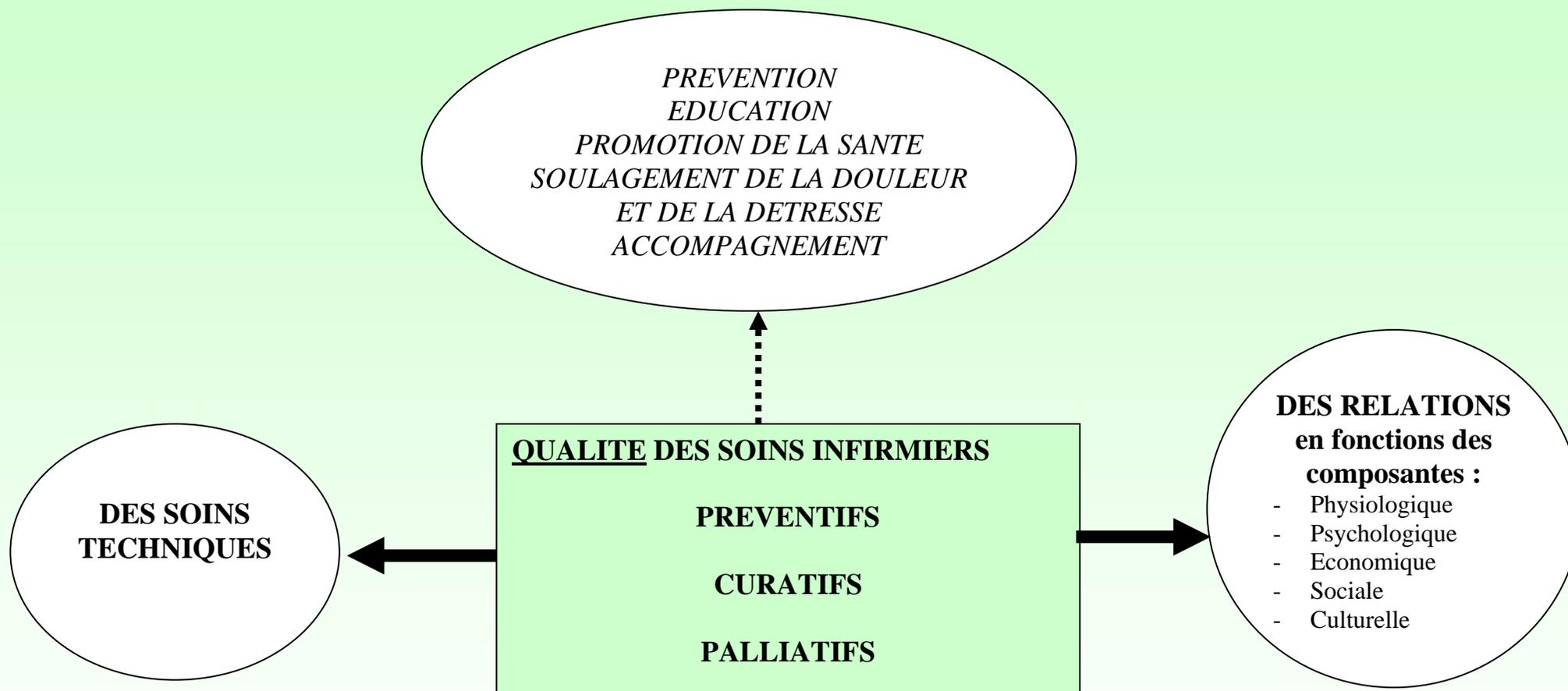
**Section 1** : Actes professionnels

- Champ des soins infirmiers Art 4311-1
- Dimensions et objets des soins infirmiers Art 4311-2
- Définition du rôle propre Art 4311-3
- Champ d'application du rôle propre (collaboration, encadrement, responsabilités) Art 4311-4
- Rôle propre (à son initiative) Art 4311-5
- Rôle propre spécifique en santé mentale ou psychiatrie Art 4311-6
- Rôle sur prescription médicale, écrite... Art 4311-7
- Entreprendre, adapter les TTT de la douleur / protocole dans le DSI Art 4311-8
- Sur prescription médicale écrite...à condition qu'un médecin puisse intervenir à tout moment Art 4311-9
- Participation de l'IDE Art 4311-10
- Missions exécutées en priorité par les IBODE :
  - Gestions des risques opératoires
  - Rôle au Bloc Art 4311-11
  - Hygiène, désinfection, stérilisation
- Missions spécifiques réservées aux IADE Art 4311-12
- Missions exécutées en priorité par les Puéricultrices : Soins de l'enfant Art 4311-13
  - Prévention, dépistage précoce
- En cas d'urgence :
  - Mise en œuvre de protocole pour l'urgence ou la détresse psychologique Art 4311-14
  - Hors protocole, décide des gestes, oriente
- Autres missions de l'IDE Art 4311-15

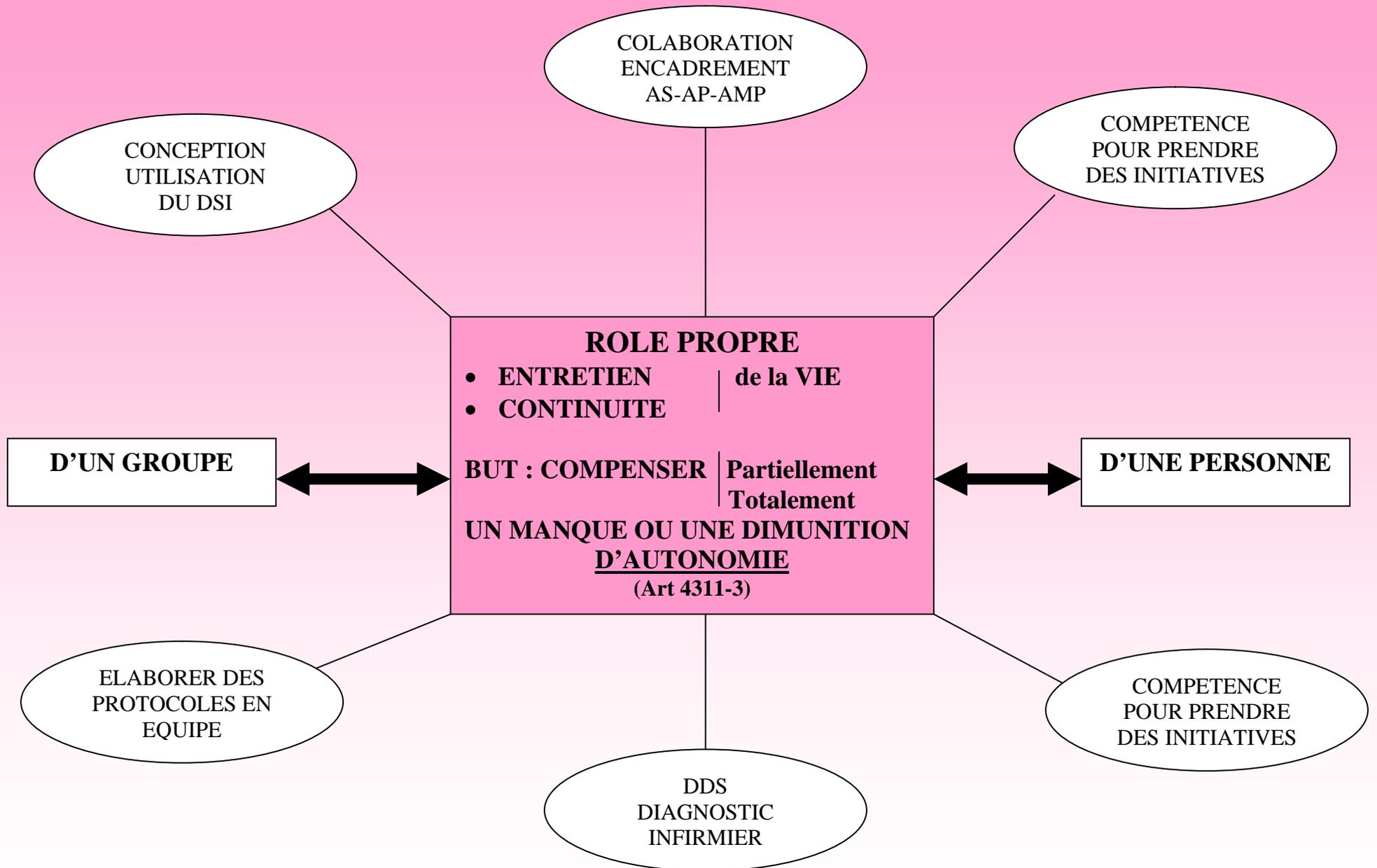


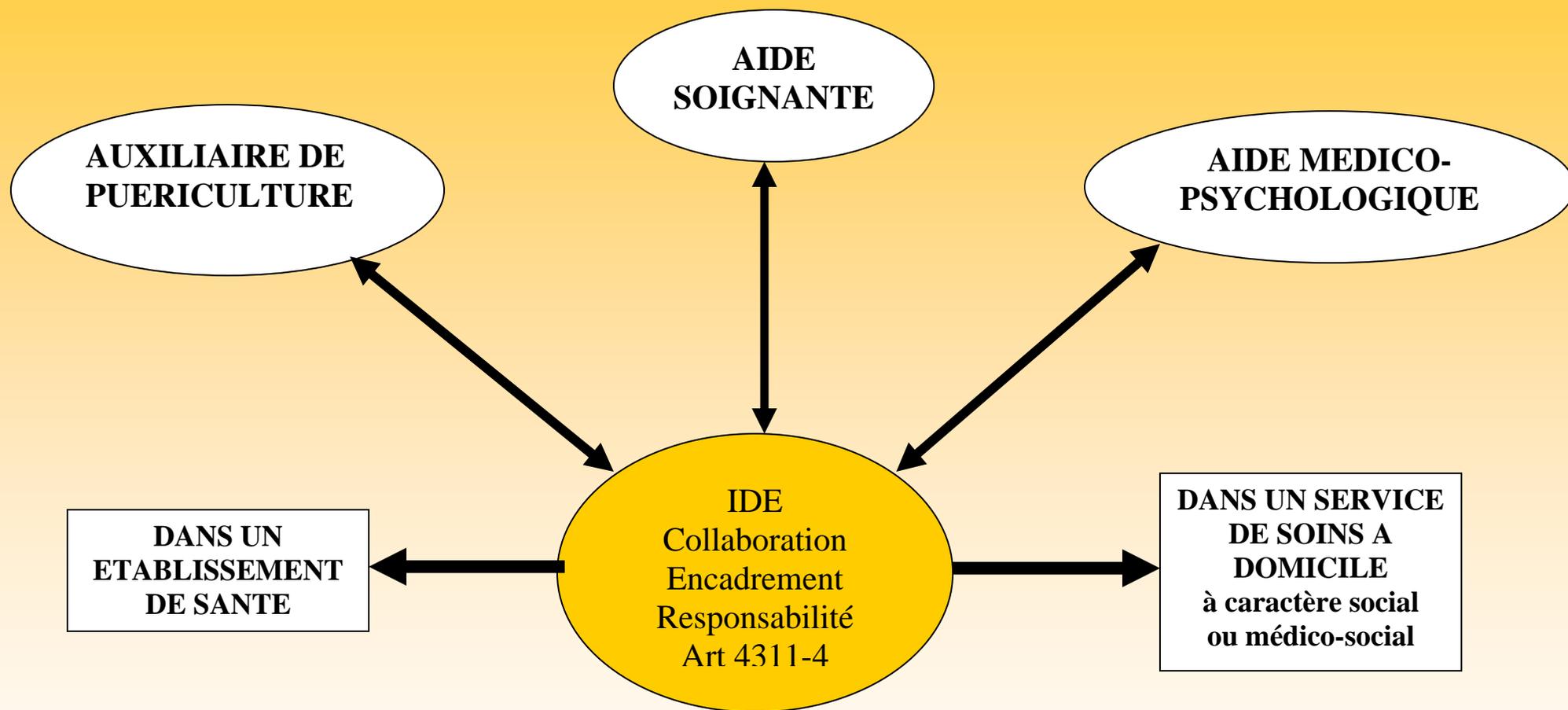


**DIMENSIONS DES SOINS INFIRMIERS (art 4311-2)**

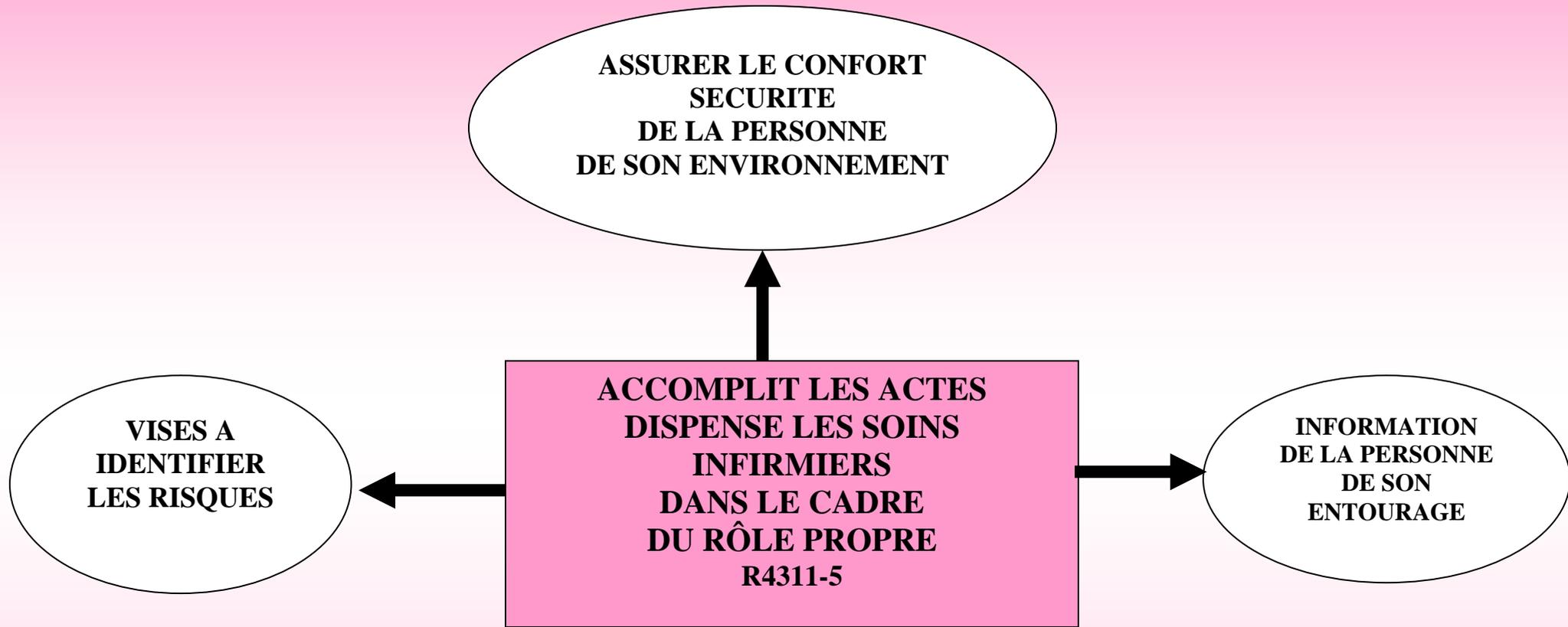


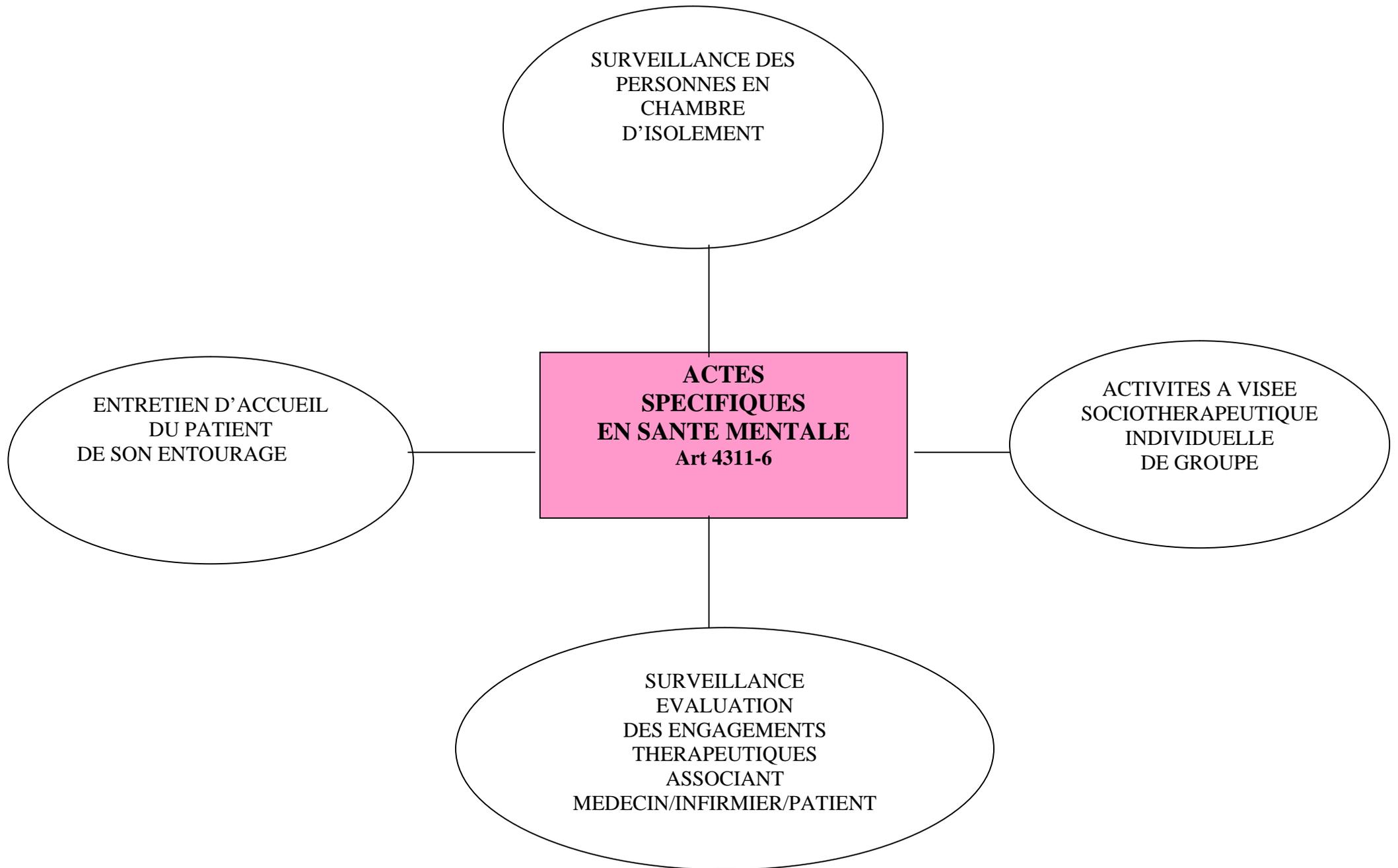
Tient compte de l'évolution des sciences et des techniques

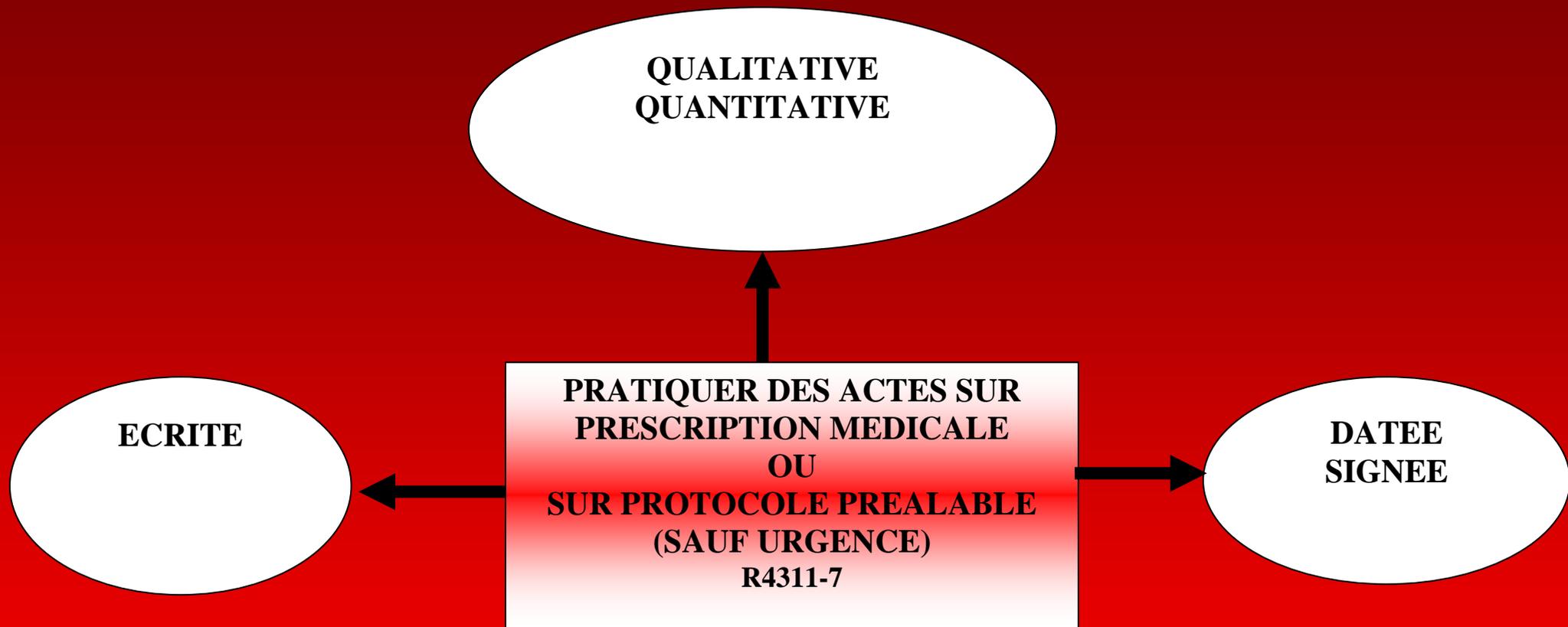


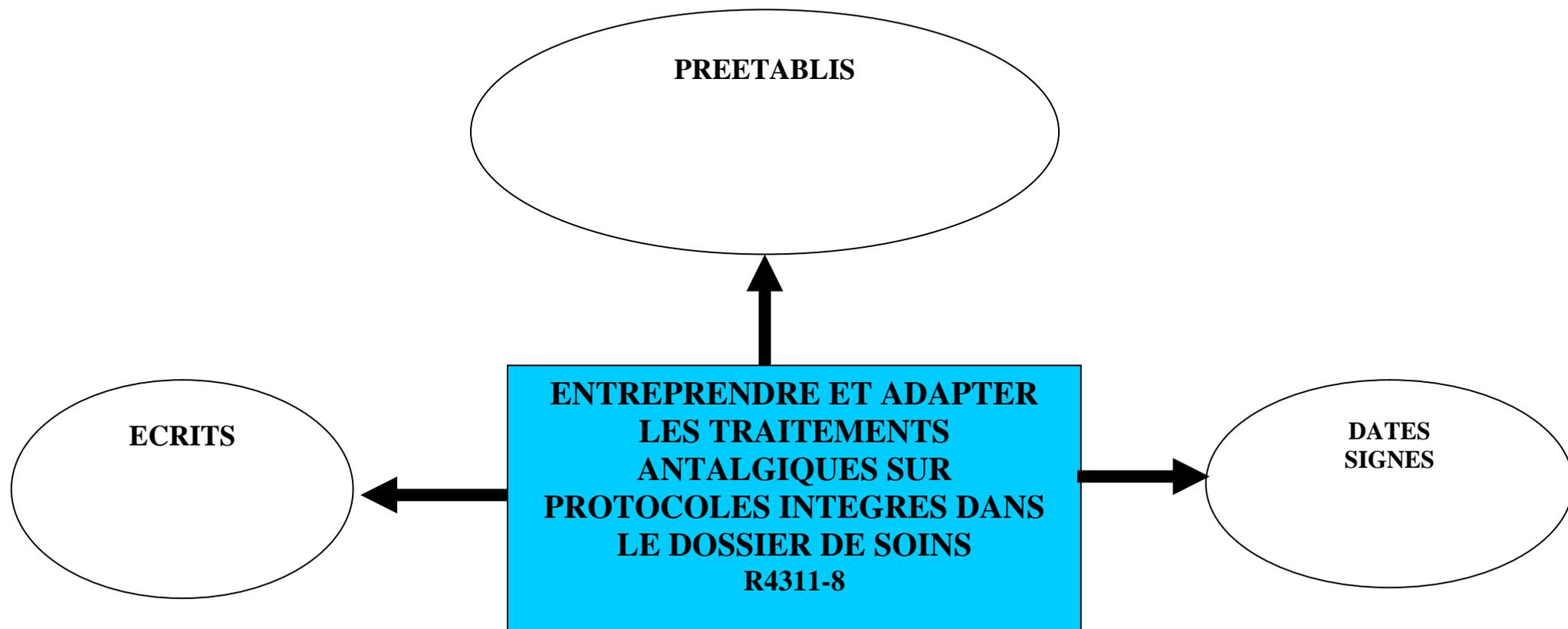


Possibilité d'établir des protocoles de soins infirmiers en vue de cette collaboration











**QUALITATIVE  
QUANTITATIVE**

**ECRITE**

**PRATIQUER DES ACTES SUR  
PRESCRIPTION MEDICALE  
OU  
SUR PROTOCOLE PREALABLE  
(SAUF URGENCE)**

**A CONDITION QU'UN MEDECIN  
PUISSE INTERVENIR A TOUT  
MOMENT**

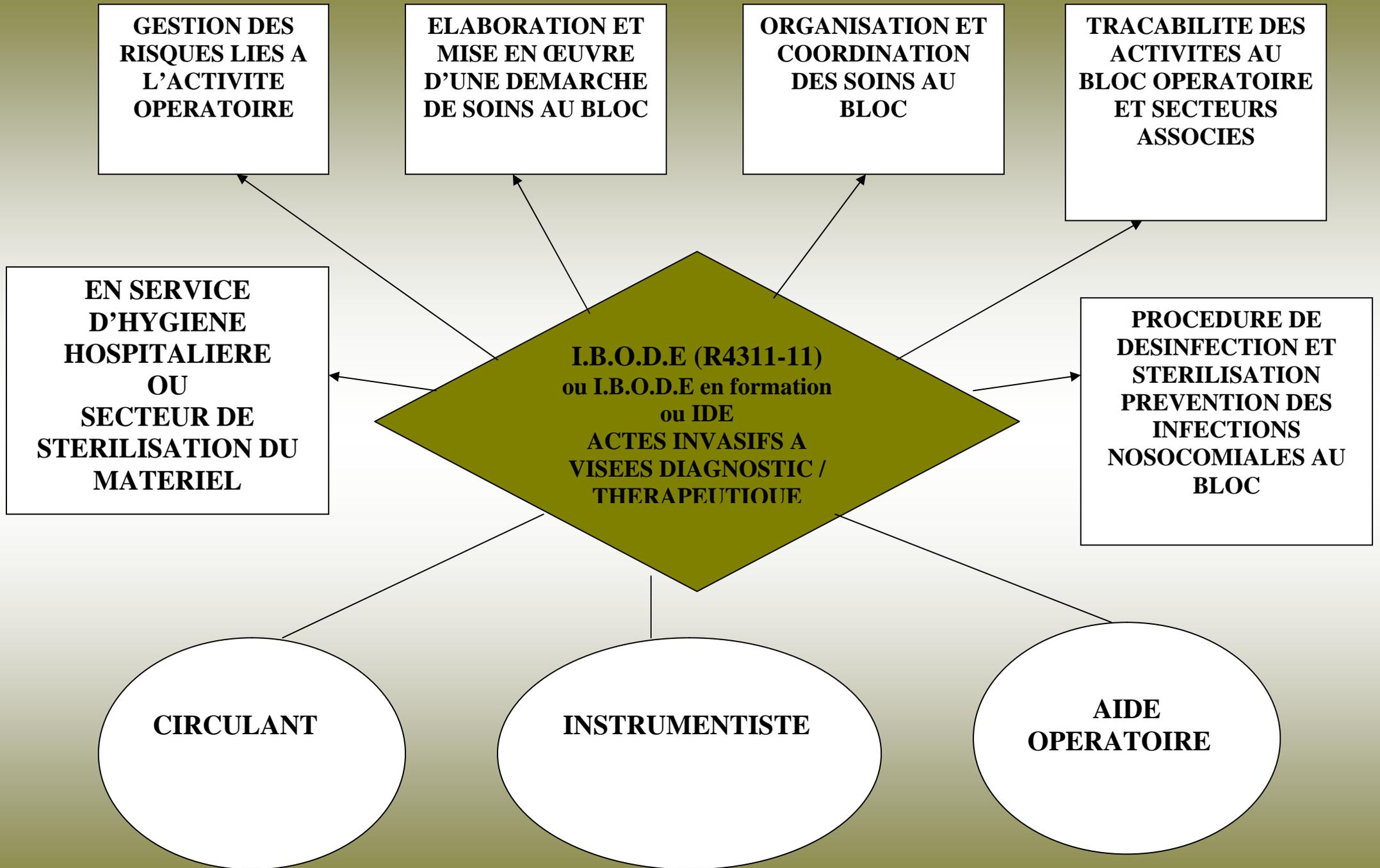
**R4311-9**

**DATEE  
SIGNEE**



**PARTICIPATION DE  
L'INFIRMIÈRE**

**LORS DE LA  
REALISATION D'ACTES  
MEDICAUX  
(Art 4311-10)**



**GESTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE OPERATOIRE**

**ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UNE DEMARCHE DE SOINS AU BLOC**

**ORGANISATION ET COORDINATION DES SOINS AU BLOC**

**TRACABILITE DES ACTIVITES AU BLOC OPERATOIRE ET SECTEURS ASSOCIES**

**EN SERVICE D'HYGIENE HOSPITALIERE OU SECTEUR DE STERILISATION DU MATERIEL**

**PROCEDURE DE DESINFECTION ET STERILISATION PREVENTION DES INFECTIONS NOSOCOMIALES AU BLOC**

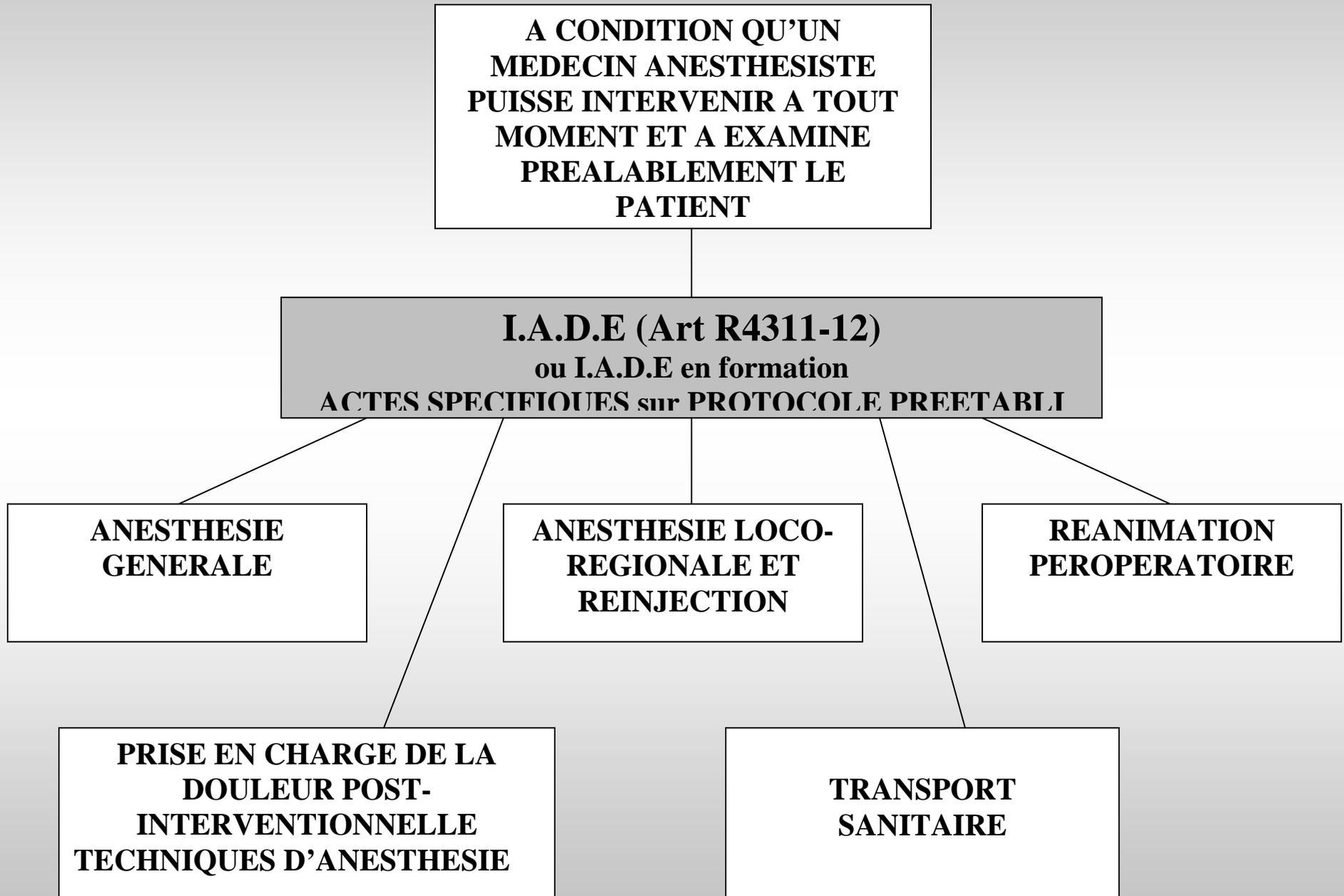
**I.B.O.D.E (R4311-11)  
ou I.B.O.D.E en formation  
ou IDE  
ACTES INVASIFS A VISEES DIAGNOSTIC / THERAPEUTIQUE**

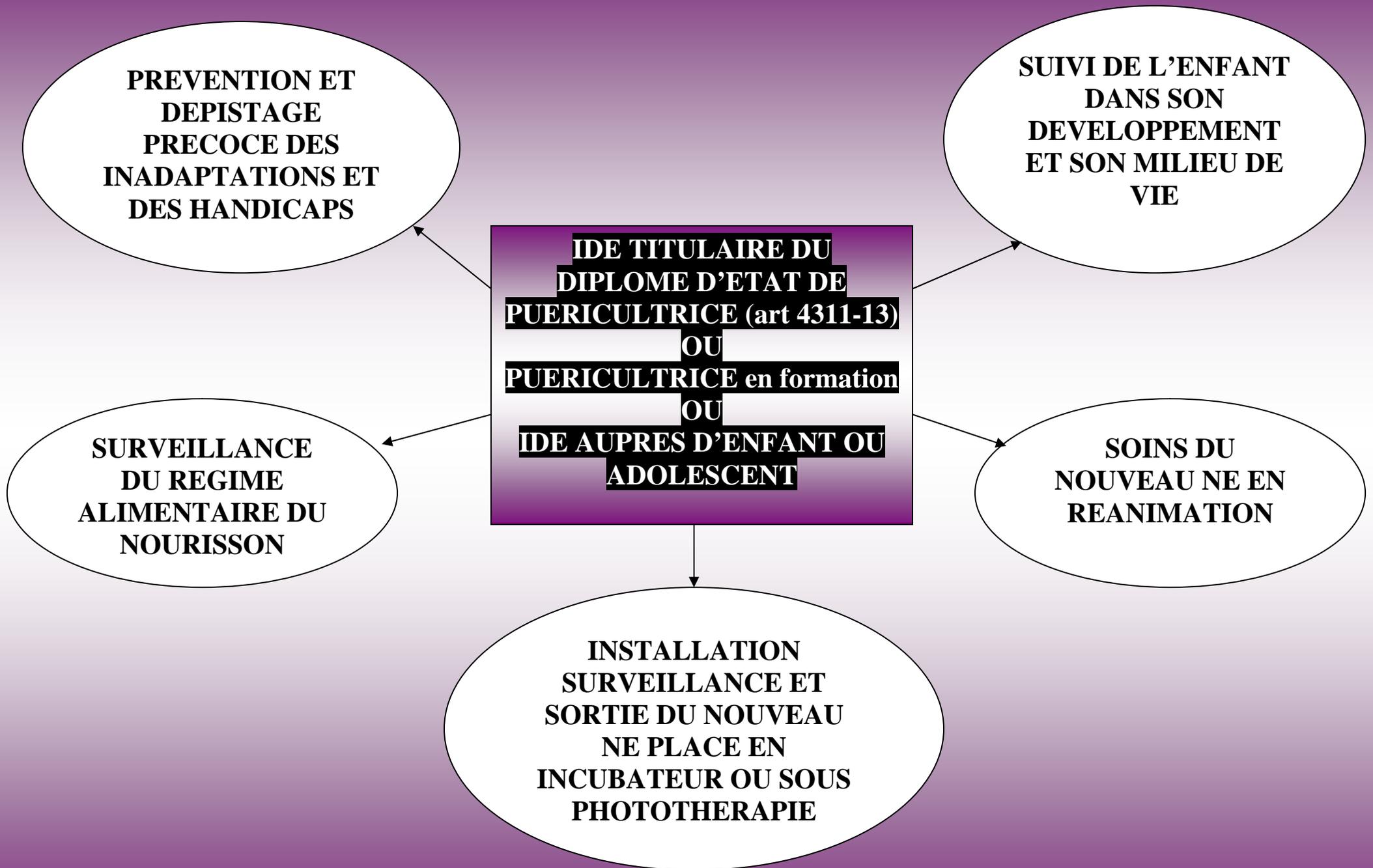
**CIRCULANT**

**INSTRUMENTISTE**

**AIDE OPERATOIRE**

# **CADRE DE L'EXERCICE SPECIFIQUE DES I.A.D.E**





**EN L'ABSENCE D'UN MEDECIN  
EN CAS D'URGENCE  
OU DE DETRESSE PSYCHOLOGIQUE**

**L'INFIRMIER MET EN ŒUVRE DES PROTOCOLES  
ECRITS, DATES SIGNES PAR LE MEDECIN RESPONSABLE**

**EFFECTUE DES ACTES CONSERVATOIRES AVANT L'ARRIVEE D'UN  
MEDECIN : COMPTE RENDU ECRIT DATE SIGNE REMIS AU  
MEDECIN ANNEXE AU DOSSIER DE SOINS**

**EN DEHORS DU PROTOCOLE L'INFIRMIER DECIDE DES GESTES A  
PRATIQUER EN ATTENDANT QU'UN MEDECIN PUISSE INTERVENIR**

**ORIENTE LA PERSONNE VERS UNE STRUCTURE APPROPRIEE**

ART 4311-14

